



Lille, le 12 octobre 2020

Mesdames, Messieurs les présidents et membres des sociétés musicales,

J'espère que ce courrier vous trouvera en bonne santé et que vous, vos proches et vos équipes n'avez pas eu trop à souffrir de cette pandémie qui n'est malheureusement pas encore terminée.

Nous revenons vers vous ce jour, pour vous informer de la date de l'Assemblée Générale statutaire 2020 de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales Hauts de France, que nous avons présentée pour validation au conseil d'administration de la FRSM HDF le 26 septembre.

Cette Assemblée Générale statutaire 2020, qui n'avait pu être tenue en raison de l'annulation du congrès, sera proposée sur la base d'une Conférence audiovisuelle le samedi 7 novembre de 9 heures à 12 heures, pour tenir compte des contingences qui subsistent, suite aux modalités de déconfinement que nous vivons.

L'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 précise que l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire peut exceptionnellement se tenir, sans que les membres de l'organisme soient présents physiquement, par conférence audiovisuelle.

Vous trouverez en pièces jointes :

- une lettre d'invitation à participer à la 108^e assemblée générale
- une fiche de participation à l'assemblée générale
- l'ordre du jour
- un questionnaire à votre disposition, à nous retourner pour le 24 octobre

Nous reviendrons rapidement vers vous pour vous donner tous les éclaircissements nécessaires à la bonne tenue de cette Assemblée Générale statutaire et vous indiquer la marche à suivre pour vous connecter et participer à la visioconférence.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les présidents et membres des sociétés musicales, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Patrick Robitaille
Président de la FRSM HDF

Fédération Régionale des Sociétés Musicales Hauts-de-France
121, rue Barthélémy Delespaul - 59000 Lille
Tél : 03 28 55 30 20 - Email : frsm@orange.fr

Association loi 1901 déclarée en préfecture le 14 mars 1903 numéro W595000868



Lille le 7 octobre 2020

Chers sociétaires, chers amis

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à notre **108^{ème} ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE LA FEDERATION** qui se tiendra en **VISIOCONFERENCE** le **samedi 7 NOVEMBRE 2020**, de **9h00 à 12h00**.

Vous trouverez ci-joint :

- L'ordre du jour
- Une fiche de participation à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO), à nous retourner **avant le 24 OCTOBRE 2020 délai impératif de réponse**
- Un pouvoir pour l'AGO, à nous retourner uniquement si ce n'est pas le président de votre société qui se déplace
- Un questionnaire à joindre par retour le cas échéant, pour le 24 octobre 2020

Comptant sur votre participation, je vous prie de croire, chers sociétaires, chers amis, en mes sentiments cordiaux et dévoués.

Le Président Fédéral,



Patrick ROBITAILLE.

Fédération Régionale des Sociétés Musicales Hauts-de-France
121, rue Barthélémy Delespaul - 59000 Lille
Tél : 03 28 55 30 20 - Email : frsm@orange.fr

Association loi 1901 déclarée en préfecture le 14 mars 1903 numéro W595000868

108ème ASSEMBLEE GENERALE le SAMEDI 7 NOVEMBRE 2020 EN VISIOCONFERENCE

FICHE DE PARTICIPATION - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NOM DE LA SOCIETE :

N° D’AFFILIATION DE LA SOCIETE :

Noms de la personne qui participera à la visioconférence ET qui votera :

.....

Adresse mail de la personne OBLIGATOIRE :

.....

OU

La Société ne pourra déléguer aucun de ses membres et donne pouvoir à :

M..... de la Société

..... pour la représenter et voter en ses lieu et place.

Adresse mail de la personne OBLIGATOIRE :

.....

ATTENTION : Une personne ne peut être porteuse de plus de 1 pouvoir.

Fait à, le

Signature du Président

A RENVoyer A LA FEDERATION pour le **24 OCTOBRE 2020 - DELAI DE RIGUEUR**

108^{ème} Assemblée Générale statutaire
En VISIOCONFERENCE - le samedi 7 NOVEMBRE 2020

∞ ORDRE DU JOUR ∞

SAMEDI 7 NOVEMBRE 2020

- Accueil par le Président
- Rapport financier 2019
- Rapport du commissaire aux comptes
- Vote des comptes et du résultat 2019 puis affectation du résultat
- Rapport des activités 2019
- Vote
- Intervention de Daniel Francke sur le sujet des examens
- Intervention du Président de la Confédération Musicale de France
- Résultat des votes
- Rapport d'orientation par le Président
- Réponses aux questions préalablement posées avant le 24 octobre
- Clôture par le Président

108ème ASSEMBLEE GENERALE

le SAMEDI 7 NOVEMBRE 2020

EN VISIOCONFERENCE

QUESTIONNAIRE

Afin de répondre à vos interrogations, nous vous prions de poser vos questions à l'aide du questionnaire ci-dessous :

NOM DE LA SOCIETE :

N° D’AFFILIATION DE LA SOCIETE :

Nom :

Prénom :

Fonction au sein de la société :

Liste de vos questions :

1-
.....
.....

2-
.....
.....

3-
.....
.....

4-
.....
.....

Fait à, le

Signature

A RENVOYER A LA FEDERATION pour le **24 OCTOBRE 2020 - DELAI DE RIGUEUR**